

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**89**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 29 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois  
Le vingt neuf du mois de juin à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt deux juin deux mille vingt-trois, s'est réuni Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date de mise  
en ligne

17 JUIL. 2023

Déposée en  
Préfecture le

17 JUIL. 2023

#### Etaient présents

Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Patrick BOSSON, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

#### Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Etienne ANDRÉYS à François ASTORG, Olivier BARRY à Odile CERIATI-MAURIS, Marie BERTRAND à Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Cécile BOLY à Magali MUGNIER, Bilel BOUCHETIBAT à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Corinne BOULAND à Isabelle DIJEAU, Vanessa BRUNO à Olivier TRIMBUR, Lola CECCHINEL à Samuel DIXNEUF, Sandrine DALL'AGLIO à Alexandre MULATIER-GACHET, Chantale FARMER à Yannis SAUTY, Anthony GRANGER à Christiane LAYDEVANT, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Eric PEUGNIEZ à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA

#### Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, David DUBOSSON, Pierre GEAY, Frédérique KHAMMAR, Antoine de MENTHON, Christian PETIT

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20230629-12210A-DE-1-1  
en date du 17/07/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-174

## OBJET

### BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - DÉCISIONS MODIFICATIVES N° 1

*Denis DUPERTHUY, rapporteur*

#### REMPLACE ET RECTIFIE LA DÉLIBÉRATION TÉLÉTRANSMISE LE 5 JUILLET 2023 POUR ERREUR MATÉRIELLE

### BUDGET PRINCIPAL

Les modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à 321.000 € en section de fonctionnement et à 4.398.100 € en section d'investissement.

#### Section de fonctionnement

#### Dépenses :

Chapitre 011 :

- Article 611 : - 194.000 € : - 200.000 € pour l'OT transférés au chapitre 65 et + 6.000 K€ pour la SPA.
- Article 6156 : 3.900 € pour la maintenance du logiciel finances.
- Article 617 : 40.000 € pour la campagne de communication de l'application AGATE.  
20.000 € : prestation pour le Rezo des Fondus.
- Article 6184 : 2.000 € formation DRH.
- Article 6225 : 3.100 € - changement d'imputation pour la M57 - Chapitre 12, article 64118 : - 3.100 €. Ceci correspond aux indemnités des régisseurs sur le budget principal.
- Article 62268 : 46.800 € honoraires pour DRH - il s'agit de 30.000 € pour l'accompagnement du changement CIAS et 16.800 € pour les risques psychosociaux et l'écoute psychologique auparavant incluse dans les contrats d'assurances et qui maintenant doit être payée en sus.
- Article 6227 : 25.000 € honoraires pour contentieux juridiques (service gestionnaire 2400 – Juridique) – différents recours supplémentaires – frais de notaires pour dé-transferts ex - CCPA, avocats pour conflits d'intérêts.
- Article 6236 : 21.500 € en raison de l'inflation, augmentation du coût des documents de communication.
- Article 6251 : 6.000 € remboursements pour déplacements – Paiement des congés bonifiés pour des agents issus des DOM-TOM qui en ont le droit tous les deux ans.
- Article 6281 : 500 € cotisation pour organisme de protection des données.

Chapitre 012 :

Article 64111 : Rémunération principale : 61.000 € transfert du budget annexe transports (- 61.000 €) au budget principal.

Chapitre 65 : Subventions :

- Article 657381 : 200.000 € OT (centre des congrès) (cf article 611 : - 200 000 €).

- Article 65748 :

15.100 € : le Groupement  
50.000 € : aide aux boulangers.

- Article 65811 : 21.500 € - Acquisition et maintenance logiciel de la conformité RGPD – mutualisé avec les communes.

Chapitre 67 :

Article 673 : 5.000 € - Impayés Gens du Voyage sur exercices antérieurs.

**Recettes :**

Chapitre 731 :

Article 73111 : 321.000 € : ajustement des recettes fiscales à la vue des notifications reçues.

Section d'investissement

**Dépenses :**

AP 307 – Acquisition logements Pré Billy – ajustement du CP pour 1.510.000 €.

Opération 014 – PAE Altaïs – 32.000 €.

Opération 206 – Equipements informatiques et logiciels - 3.600 €.

Opération 249 – Papeteries Image Factory – Investisseur des Alpes achat lot 2 pour 900.000 €.

Opération 286 – Aménagement du Laudon – Truite du Lac - 628.000 € - opération biodiversité inscrite au contrat de bassin, sous maîtrise d'ouvrage Grand Annecy.

Chapitre 20 : 568.000 € pour le PLUI.

Chapitre 204 :

- Article 20422 : 200.000 € pour le PIG 1 remboursés par la Ville d'Annecy (article 13141).

- Article 2041581 : 100.000 € pour CITIA - équipement pour la formation AP3D Ecole des Gobelins au 1<sup>er</sup> septembre.

Chapitre 21 :

Article 21328 : 450.000 € : acquisition ferme Ballansat.

Chapitre 26 :

Article 261 : 5.000 € participation au capital de la Solaire du Lac.

Chapitre 27 :

Article 275 : 1.500 € caution pour le frigo connecté.

**Recettes :**

Chapitre 13 :

Article 13141 : 200.000 € : participation de la commune d'Annecy dans le cadre de PIG 1.

Chapitre 16 :

Article 1641 : 4.198.100 € : ajustement de l'emprunt.

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Les modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à 109.000 € en section de fonctionnement et à 201.500 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement

**Dépenses :**

Chapitre 011 :

- Articles 6135 et 614 : 34.000 € pour les charges et le loyer du site de la Touvière à Saint-Félix.

- Article 61521 : 19.000 € maintenance des installations d'eau de la commune de Lathuille.

- Article 6156 : 1.000 €

- Article 6225 : 1 800 €

- Article 6226 : 45.000 € complément pour les analyses d'eau potable.

- Article 6262 : 10.000 €

Chapitre 012 :

- Article 6413 : - 1.800 €

**Recettes :**

Chapitre 70 :

Article 70118 : 109.000 € pour les ventes d'eau.

Section d'investissement

**Dépenses :**

Chapitre 27 :

Article 275 : 1.500 € caution pour le frigo connecté de la Césièrè.

AP 275 : ajustement du CP pour 200.000 € pour la fin des travaux de l'alimentation en eau de Ferrières.

**Recettes :**

Chapitre 16 :

Article 1641 : 201.500 € d'emprunts.

### **BUDGET ANNEXE PEPINIERS D'ENTREPRISES**

Les modifications s'équilibrent en dépenses à 800 € en section de fonctionnement pour des indemnités de régisseur, financées en recettes par une diminution des charges de personnel de - 800 €.

### **BUDGET ANNEXE VALORISATION DES DECHETS**

Les modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à 30.000 € en section de fonctionnement et à 1.866.000 € en section d'investissement.

#### Section de fonctionnement

##### **Dépenses :**

Chapitre 012 :

Article 64111 : 30.000 € : rémunération principale, impact de la hausse du SMIC à compter de mai 2023.

##### **Recettes :**

Chapitre 70 :

Article 70612 : 30.000 € : ajustement du produit de la redevance spéciale.

#### Section d'investissement

##### **Dépenses :**

AP 181 – Pôle d'économie circulaire : ajustement du CP pour 300.000 €.

Chapitre 21 :

Article 2152 : 1.566.000 € : installations enterrées, tri sélectif.

##### **Recettes :**

Chapitre 16 :

Article 1641 : 1.866.000 € d'emprunts.

### **BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

Les modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à 88.800 € en section de fonctionnement et à 70.000 € en section d'investissement.

#### Section de fonctionnement

##### **Dépenses :**

Chapitre 011 :

Article 6225 : 200 € indemnités de régisseur virement du chapitre 012.

Chapitre 012 :

Article 6411 : - 61.200 € dont 61.000 € transférés au budget principal.

Article 6413 : - 200 €

Chapitre 042 :

Article 675 : 70.000 € écritures de sortie de l'actif pour prise en compte de la valeur comptable de la vente d'un bus standard de 2012 et 400.000 km, dont le moteur nécessitait une remise en état coûteuse.

Chapitre 65 :

- Article 6512 : 80.000 € pour le droit d'utilisation de l'informatique en nuage, ceci correspond à des contrats gérés auparavant par la SIBRA repris en direct par la direction mobilité :

- Instant System (application mobile) : 60.000 €
- Lumiplan (bornes d'information voyageurs) : 20.000 €.

#### **Recettes :**

Chapitre 70 :

Article 70612 : 88.800 € : ajustement de recettes tarifaires.

#### Section d'investissement

#### **Dépenses :**

AP 158 – Pôle d'échanges / terminus : ajustement du CP pour 70.000 €

#### **Recettes :**

Chapitre 040 : 70.000 € : opérations d'ordre.

### **BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES**

#### Section de fonctionnement

#### **Dépenses :**

Chapitre 011 :

- Article 6015 : 14.050.000 € - Acquisition RIE Glaisins 4.050.000 € et Chavanod 10.000.000 €.
- Article 673 : 2.700 € de titres annulés sur exercices antérieurs.

#### **Recettes :**

Chapitre 042 : 14.052.700 € d'opérations d'ordre.

### Section d'investissement

#### **Dépenses :**

Chapitre 040 : 14.052.700 € d'opérations d'ordre.

#### **Recettes :**

Chapitre 16 : 14.052.700 € d'emprunts.

### **BUDGET ANNEXE SEMNOZ**

Les modifications s'équilibrent en dépenses à 0 en section de fonctionnement.

### Section de fonctionnement

#### **Dépenses :**

Chapitre 11 :

- Article 618 : 15.000 € pour les formations obligatoires du personnel nouvellement recruté (remplacement de 4 emplois permanents).
- Article 6225 : pour les indemnités de régisseurs – virement du chapitre 12 article 6413 : 800 €.
- Article 6226 : 13.000 € honoraires – Cabinet pour recrutement Directeur Semnoz.

#### **Recettes :**

Les dépenses sont financées par une diminution des inscriptions au chapitre 012 :

- Article 6411 : - 28.000 € sur les salaires.
- Article 6413 : - 800 € sur les primes et gratifications.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :**

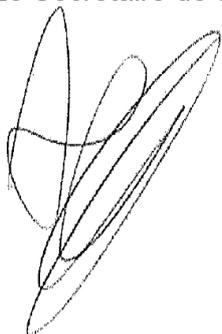
d'approuver les décisions modificatives n° 1 du budget principal et des budgets annexes.

### **LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 83

ABSTENTION(S) : 6 (Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Anthony GRANGER, Christiane LAYDEVANT)

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by a long horizontal stroke.

Sébastien LENOIR.